

Congrès annuel 2022

Fédération de Côte-d'Or pour la Pêche et la
Protection du Milieu Aquatique



Vandenesse-en-Auxois
le dimanche 20 mars 2022

Assemblée Générale Statutaire des A.A.P.P.M.A de Côte d'Or

Vandenesse-en-Auxois, Dimanche 20 mars 2022

35 AAPPMA présentes, 21 excusées, 6 absentes.

Monsieur Le Maire de Vandenesse-en-Auxois souhaite la bienvenue aux congressistes avant de présenter sa commune. Le canal de Bourgogne, le réservoir de Panthier, La Vandenesse et l'étang communale son un atout pour le tourisme, permettant de développer d'autres commerces et activités, développant ainsi l'attractivité de la commune. Déjà labellisé Station Verte, elle est à présent labellisé Station pêche, en partie grâce au soutien de l'AAPPMA Locale et la Fédération. Récemment, l'étang s'est également vu obtenir le label « Parcours Famille »

Comme cela est spécifié dans les statuts, les votes et approbations se font à la majorité des présents.

Rapport Moral du Président

Le compte rendu du Congrès du 4 septembre 2021 est approuvé à l'unanimité.

Intervention de M. SONVICO

Dans un premier temps, le Président souhaite faire un bilan rapide des élections des AAPPMA puisque nombre d'entre-elles ont changées de bureaux cette année, on compte une quinzaine de nouveaux présidents. Deux AAPPMA, celle d'Arc sur Tille a été dissoute et celle de Saint Remy fusionne avec celle de Quincy, ont malheureusement disparues, faute de volontaires.

M. SONVICO souhaite remercier en particulier M. HUBERT, ancien président de la Loutre-de-Velars, qui après plus de 40 années au service de son AAPPMA, laisse la place à son successeur. Une minute de silence est observée à la mémoire des personnes qui nous ont quittées cette année.

Deux années de sécheresse et deux années de pandémie de Covid-19 n'ont pas facilité la tâche des membres du Conseil d'Administration et du personnel de la Fédération, M. SONVICO souhaite donc tous les remercier personnellement pour leur dévouement.

Leur travail a permis, notamment au niveau du Pôle Technique et des Animations, de faire connaître la Fédération même au-delà des frontières Françaises.

L'équipe à la chance de compter une personne diplômée en communication et médias, chose très importante de nos jours pour contrer les actions des « anti-pêche ». La communication a ainsi été très développée, que ce soit dans les médias traditionnels ou digitaux, afin de rappeler à tous le rôle de protection des milieux qu'ont les AAPPMA et les Fédérations de Pêche.

6 années de mandat qui ont été marquées de challenges: Renouer des liens avec l'extérieur, qu'il s'agisse de fournisseurs, des services de l'Etat ou encore de la FNPF... De belles choses ont été mises en place, notamment avec VNF par exemple. Le fait que les AAPPMA et la Fédération soient reconnues comme protecteurs des milieux aquatiques, et non pas uniquement comme défenseur de la pêche, a beaucoup apporté.

Pour terminer sur une note optimiste, malgré les situations particulières et compliquées auxquelles il a fallu faire face, la vente des cartes de pêche est bonne, avec même un nombre de vente stable et même une augmentation de la vente de certains types de cartes.

En bref, la pêche en Côte-d'Or se porte très bien.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité

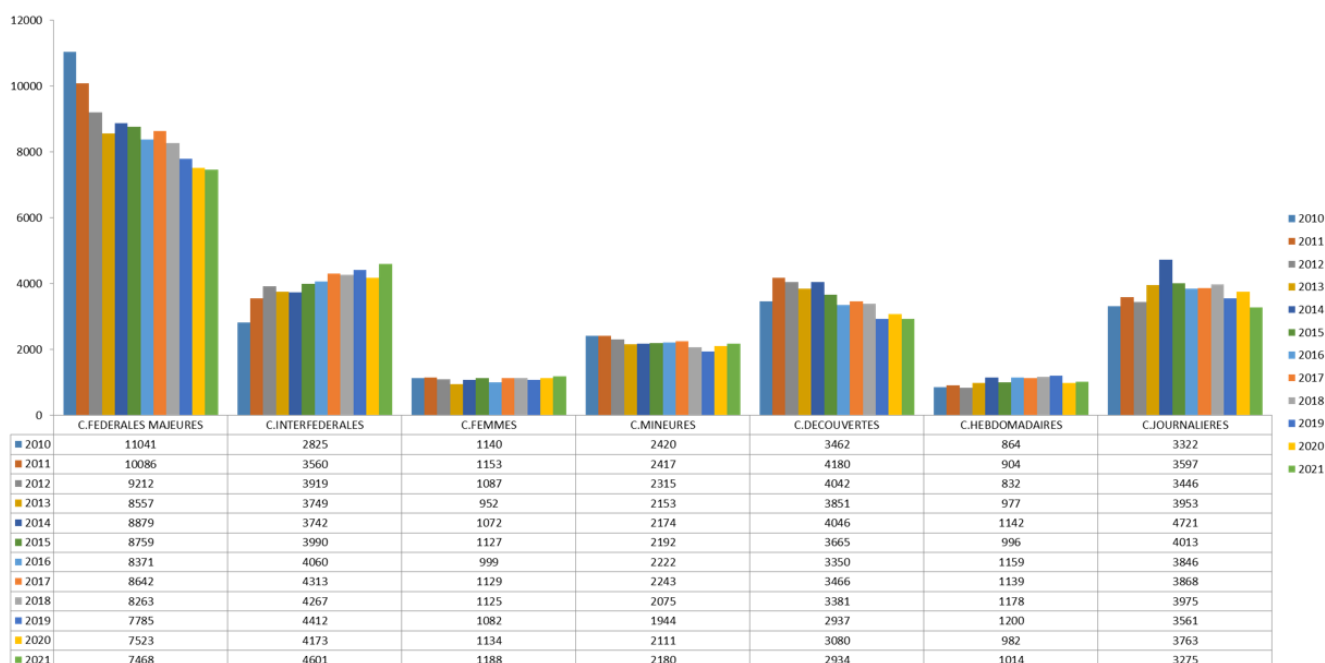
Rapport Financier

Intervention de M. ROGOSINSKI

- **Détail des ventes de cartes**

On compte 22766 pêcheurs en 2021 contre 22660 en 2020. On note donc une très légère baisse de 0,47%.

La vente des cartes est toujours influencée par différents facteurs comme les sécheresses par exemple, la pandémie de COVID-19 avait également eu un impact puisqu'il n'était pas possible de se déplacer pour aller à la pêche, mais la situation actuelle est très encourageante.

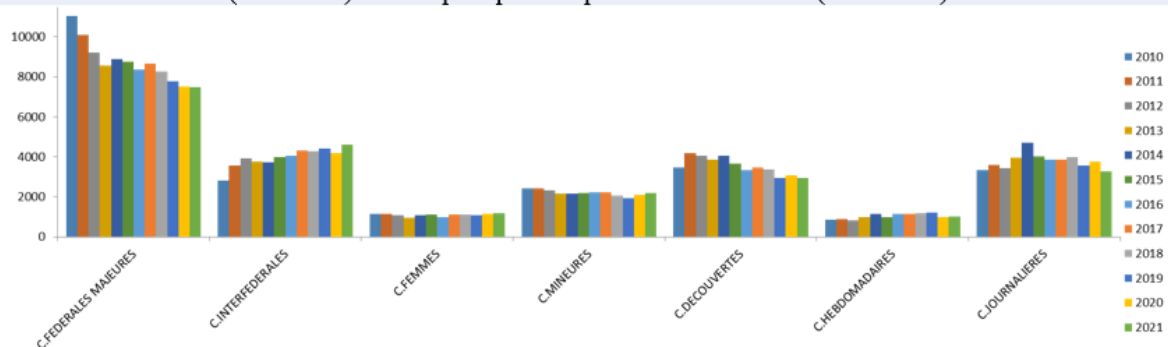


Les cartes « Majeures » sont en légère baisse mais au profit d'autres comme les cartes « interfédérales », « Femmes » ou « Mineure ». Ce qui pose le plus de problème est la baisse des cartes « moins de 12 ans » qu'il est, par ailleurs, difficile à expliquer.

L'incidence financière est intéressante à comparer : Bien que le nombre d'adhérents ait baissé, le chiffre d'affaire a augmenté en 2021 par rapport à 2020 (+ 13624€)

	2019	2020	2021	Différence en nombre entre 2019/2020	Différence en nombre entre 2020/2021	Différence en Euros 2019/2020	Différence en Euros 2020/2021	Différence en Euros 2019/2021
C.INTERFEDERALE	4412	4173	4601	-239	428	-9 751,20	17 462,40	7 711,20
C.MAJEURE	7785	7523	7468	-262	-55	-10 689,60	-2 244,00	-12 933,60
C.FEMME	1082	1134	1188	52	54	707,20	734,40	1 441,60
C.MINEURE	1944	2111	2180	167	69	2 054,10	848,70	2 902,80
C. DECOUVERTE - 12 ans	2937	3080	2934	143	-146	214,50	-219,00	-4,50
C.HEBDOMADAIRE	1200	982	1014	-218	32	-3 488,00	512,00	-2 976,00
C.JOURNALIERE	3561	3763	3275	202	-488	1 434,20	-3 464,80	-2 030,60
TOTAL	22921	22766	22660	-155	-106	-19 518,80	€ 13 629,70 €	-5 889,10 €

En 2020 et 2021, on a perdu des adhérents. Par contre, on a gagné du chiffre d'affaires en 2021 par rapport à 2020 (+ 13624€) et on a presque récupérer le CA de 2019 (- 6000€00)



• Synthèse activité

	2020	2021	Evolution	
Ressources associatives	1 126 197,55	1 270 966,13	+ 144 768,58	😊
Production vendue	147 213,08	219 492,48	+ 72 279,40	
Dont Subventions obtenues	241 471,16	276 098,78	+ 34 627,62	
Dont Cotisations des adhérents	629 717,95	663 325,00	+ 33 607,05	
Autres : Ehgo, Pêches	100 795,36	90 651,87	- 10 143,49	
Fonds dédiés/Provisions	7 000,00	21 398,00	+ 14 398,00	
Charges associatives	756 774,84	795 239,21	+ 38 464,37	😞
Dont approvisionnement	103 878,74	103 538,95	- 339,79	
Dont travaux	33 774,07	26 084,13	- 7 689,94	
Dont locations	100 493,74	100 899,23	+ 405,49	
Dont autres charges courantes	147 673,47	159 138,71	+ 11 465,24	
Dont subventions AAPPMA	267 391,37	310 610,94	+ 43 219,57	
Amortissements	103 563,45	94 967,25	- 8 596,20	
Impôts et taxes	22 795,57	23 535,97	+ 740,40	↔
Charges de personnel	320 341,76	344 021,41	+ 23 679,65	😞
RESULTAT COURANT	26 285,38	108 169,54	+ 81 884,16	😊
Résultat financier	5 877,68	5 274,37	- 603,31	↔
Résultat exceptionnel	18 431,65	11 817,49	- 6 614,16	😞
RESULTAT EXERCICE	50 594,71	125 261,40		😊

Les ressources s'élèvent à 1270966€ avec une progression entre 2020 et 2021 de 144768€. Le ralentissement de 2020 explique en partie cet écart positif.

Les charges ont augmenté de manière tout à fait normale, tout comme, pour le dire simplement, le « coût de la vie ». Les charges de personnel ont également augmentée, les impôts et taxes restent quant à eux relativement stables.

Malgré ces charges, le résultat d'exercice reste positif avec 125261,40€

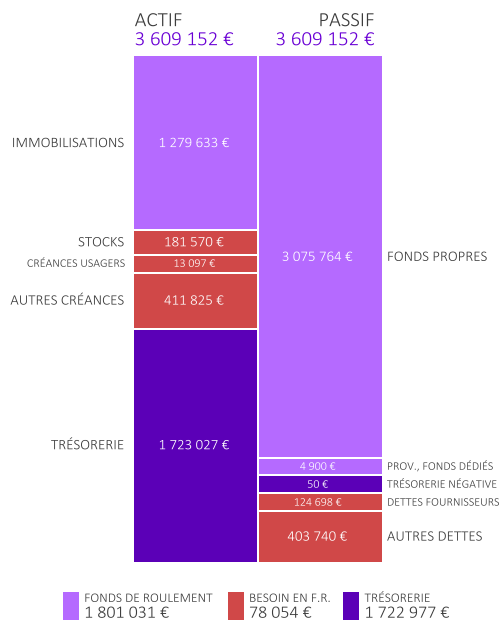
- Résultat activité**

	RECETTES 2020	DEPENSES 2020	RESULTAT 2020	RECETTES 2021	CHARGES 2021	RESULTAT 2021
FEDERATION	1 181 260	1 130 666	+ 50 594	1 306 714	1 181 453	+ 125 261
COMPTABILITES ANALYTIQUES						
GROUPEMENT RECIPROCITAIRE	303 700	287 034	+ 16 665	300 703	290 473	+ 10 230
PISCICULTURE	155 273	216 637	- 61 364	232 252	205 726	+ 26 526
NEPTUNE	14 851	19 728	- 4 877	31 573	31 617	- 44

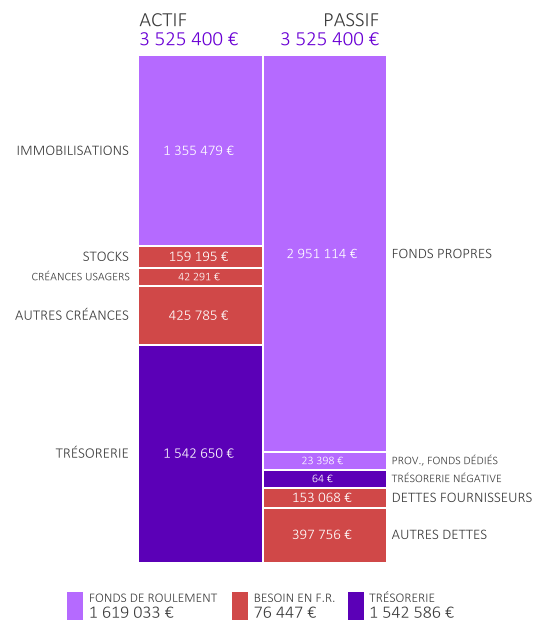
On note en particulier cette année un résultat positif à la Pisciculture et une belle amélioration pour Le Neptune.

- Bilan**

BILAN AU 31/12/2021



BILAN AU 31/12/2020



- Résultats comptable**

M. ROGOSINSKI tient à faire un bilan du mandat. Sur ces 6 années, tous les résultats ont été positifs, il tient donc à rappeler à quel point l'équipe actuelle a été très compétente.

2016	2017	2018	2019	2020	2021
84 000 €	89 000 €	147 193 €	117 890 €	50 595 €	125 261 €

- **Rapport des vérificateurs aux comptes**

Intervention de M. MARIN

Avant de commencer, M. MARIN rappelle à l'assemblée que la Fédération n'est pas obligée soumettre ses comptes par des Commissaires aux Comptes, mais que cette décision fait preuve du sérieux des équipes et met à l'abri de toutes contestations possibles.

Conformément aux statuts types des Fédérations de Pêche et en application des dispositions réglementaires relatives à la pêche en eau douce, la Commission des Vérificateurs aux Comptes s'est tenue le 01 mars 2022 au siège de la Fédération à Dijon, le fascicule des comptes ayant été adressé à chacun des membres au préalable.

Concernant l'exercice de l'année 2021, suite au contrôle effectué par les vérificateurs aux comptes, nous avons procédé à la vérification des dépenses enregistrées par un pointage aléatoire avec les documents justificatifs de base. Du fait des confinements et des mesures sanitaires, certaines situations pouvaient être différentes des situations habituelles, mais nous avons obtenu les détails et explications nécessaires grâce à une excellente tenue comptable.

La Fédération est soumise au contrôle des Commissaires aux Comptes et des Vérificateurs aux Comptes, ainsi nous certifions les comptes tels qu'ils nous ont été présentés .En conséquence, la Commission propose à l'Assemblée Générale d'approuver le bilan financier des comptes de la Fédération pour l'exercice 2021 tel qui nous a été présenté.

L'assemblée approuve les comptes de l'exercice à l'unanimité.

- **Rapport des commissaires aux comptes**

Intervention de Mme. GILLET

Avant de commencer, Mme GILLET souhaite préciser que, puisque la Fédération touche plus de 153000€ de subventions par an, la loi oblige le contrôle par un Commissaire aux Comptes.

La mission de certification des comptes se passe en trois temps :

D'abord, certifier que ce qu'y est présenté est conforme et sincère, ce qui est le cas sans aucunes réserves.

Deuxièmement, justifier ce qui fait que les appréciations ont été portées sur certains éléments en particulier. Pas de justifications particulière cette année puisqu'il n'y a pas eu de changements notables.

Enfin et pour finir, s'assurer que ce qui est présenté aujourd'hui en assemblée, est conforme à ce qui a été certifié par avant.

Mme. GILLET estime en tant que Commissaire aux comptes, que tous les éléments collectés sont suffisants et appropriés pour établir son opinion. Elle certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables Français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations d'exercice écoulé.

Toutes les informations complémentaires sont à disposition dans l'annexe des comptes distribuée à chaque AAPPMA par courrier au préalable.

Les comptes annuels sont adoptés à l'unanimité.

- **Proposition d'affectation du résultat**

Intervention de M. ROGOSINSKI

Il est proposé d'affecter le résultat de la manière suivante :

- Subvention exceptionnelle aux AAPPMA (En poissons)
- Création d'un fond de soutien (Pour aider à financer certaines choses qui sont moins prises en charges comme des achats de petits plans d'eau, des aménagements, si une AAPPMA rencontre un problème quelconque...) Ce fond de soutien débiterait avec une somme de 60000€
- Prime sur le résultat aux salariés qui ont contribué aux bénéfices.

Les propositions d'affectation sont adoptées à l'unanimité.

Désignation des vérificateurs aux comptes

Volontaires :

M. POIRIER

M. CELLIER (Sous réserve de ne pas être élu au CA)

M. MARIN

M. VACHON

M. GONZALEZ

(Partie à vérifier)

Bilan des réalisations 2021 - Communication

Intervention de Mme GUILLEMIN

Avec la pandémie, la communication est devenue d'autant plus importante. Dans les périodes où il n'était plus possible d'aller à la pêche, et par la suite où la pêche est réapparue comme une activité potentiellement praticable malgré les mesures sanitaires strictes, il a été extrêmement important de garder contact avec les pêcheurs et el grand public.

Pour ce faire, la Fédération à multipliée ses publications dans la presse, en exploitant différents supports. Le classique « Bien Public » a été complété par « Dijon l'Hebdo » et différents magazines à destination des institutions et du grand public.

Le deuxième développement le plus marquant est celui de la signalétique puisque nous avons, en commençant par les parcours labellisés, installés divers panneaux à la fois indicatifs et instructifs, sur de nombreux parcours. Cette action se poursuivra en 2022.

Bilan des réalisations 2021 – Pôle Technique

Intervention de M. COUASNE

Le temps d'intervention étant relativement réduit, nous présenterons les réalisations les plus marquantes.

Puisque la réunion se déroule à Vandenesse-en-Auxois, c'est l'occasion de présenter **la labellisation de l'étang Communal de Vandenesse-en-Auxois**, un beau projet concrétisé en cour d'année.

Un abri pêche, un poste PMR et l'installation d'un panneau ont été réalisées pour un montant d'environ 72000€ auquel ont participé la Fédération et la FNPF, afin d'obtenir le label « Parcours famille », deuxième de ce type sur le département.

Le cahier des charges est assez contraignant puisqu'il impose des règles en matière de stationnement, d'accès PMR, etc, la mise en place de l'abri pêche est ainsi venue conclure et aboutir ce projet.



Nous avons travaillé sur les **panneaux aux étangs d'Or**, puisqu'une réfection de ceux-ci était nécessaire. La signalétique a été mise à jour sur le site et le parc des panneaux a été complété avec de nouvelles vitrines pour un montant de 1658€.

Sur l'initiative de l'AAPPMA locale, la fédération a financé la **mise en place d'une passerelle à bovins pour le franchissement de l'Ignon à Tarsul**. La problématique était le franchissement quotidien du cours d'eau par un troupeau de 200 bêtes. L'opération s'élevait à un montant d'environ 23000€.

Une **mise à l'eau rustique a été réalisée sur la sablière GSM**, mise en place en partenariat avec le carrier, à la foi voisin et locataire.

L'effort de **restauration des frayères** se poursuit, notamment sur le val de Saône. Nous avons travaillé à la reconnexion de la **Frayère de la Bernassaire** sur la Saône à Auxonne à l'aide de deux buses. L'action s'élève à environ 17500€ en comprenant les travaux et la maîtrise d'œuvre.



Amélioration de la fonctionnalité de la **frayère des Maillys** sur les parcelles du Département de la Côte d'Or au lieu-dit les Grands Nissards sur la Saône. La Fédération a eu ici un rôle d'assistant et de maître d'œuvre pour accompagner le Département sur ces travaux. Ces travaux consistaient à détruire certains ouvrages et en remplacer d'autres pour faciliter la circulation de l'eau.



Aménagement d'un ruisseau à écrevisses pieds blancs à Mont-Saint-Jean avec le Syndicat du Bassin du Serein. Ce petit affluent rive droite du Serein d'environ 4 km est le dernier cours d'eau du bassin versant du Serein accueillant encore l'écrevisse à pattes blanches, 600 ml colonisés sur 900 km de cours d'eau.

Les travaux concernent :

- La création d'un abreuvoir à bovin
- La mise en défens du ruisseau dans un secteur pâturé sur un linéaire de 180 mètres
- La remise dans son talweg du ruisseau au droit d'une zone de franchissement (desserte agricole) sur un linéaire d'environ 30 mètres
- Le remplacement d'un ouvrage busé sous-dimensionné et faisant obstacle à la circulation des espèces par un ouvrage dalot adapté

Pour environ 65000€.

Vidange des plans d'eau G8 et G15 Etangs d'Or. Celle-ci a été effectuée dans le cadre d'une prestation pour la Communauté de Commune. Les carpes capturées devaient être restituées sur le Lac de Gigny sur lequel la pêche sera fermée jusqu'au printemps 2023.

L'objectif est de permettre la bonne réinstallation du cheptel piscicole dans le lac.

Dans le cadre de la convention de partenariat entre la Fédération et VNF, des travaux inédits ont été réalisés sur le **canal de Bourgogne** en ce début d'année 2022 en vue d'améliorer l'attractivité

piscicole sur le grand bief 13Y. Les travaux ont pour objectif la **création de zones plâties**, des zones de faible profondeur propices au développement de la végétation aquatique, support de ponte pour certains poissons (brochet et cyprinidés) et jouant un rôle de nurseries pour les alevins. Des suivis piscicoles par pêche électrique seront réalisés dès l'été 2022 pour évaluer la fonctionnalité de ces aménagements.

Projets 2022

De nombreux projets sont déjà prévus pour 2022, à savoir :

- Restauration de la continuité piscicole sur le ruisseau de Villiers à Brazey en Morvan (21) (report 2022)
- Mise en place de récifs artificiels sur le barrage-réservoir de Grosbois (report 2022)
- Stabilisation rampe GSM
- Panneaux AAPPMA : Fontaine Française (2), Marey /Til-Châtel (4)
- Rampe Les Maillys

- **Projets en cours de développement**

Projets	Porteur de projet potentiel / Partenaire
Diversification des écoulements sur la Tille à <u>Pluvet</u>	AAPPMA La Truite Bourguignonne
Recharge sédimentaire sur la Bèze à <u>Noiron</u>	AAPPMA La Truite Bourguignonne
Diversification des habitats sur la Seine à Vix	AAPPMA La Truite <u>Chatillonnaise</u> & La Gaule <u>Vixoise</u>
Aménagement piscicole Canal de Sainte Colombe	AAPPMA La Truite <u>Chatillonnaise</u>
Rampe de mise à l'eau sur la Saône à Saint Jean	AAPPMA La GBD
Rampe de mise à l'eau au Lac de Pont (plage)	AAPPMA Semur en Auxois

Partenariats

La fédération à développer de nombreux partenariats avec divers organismes, que ce soit pour de la gestion, des suivis ou des programmes particuliers, notamment :

- Gestion des étangs d'Or
- ENS Etang de Marcenay
- ENS Frayère de Mirebeau
- Convention d'objectifs avec le CD21
- Programme d'animations scolaires 2022/2023
- Convention de partenariat avec VNF
- Prestations suivi macrobenthos STEP Flagey et Quincey
- Suivi environnemental et MOE Vingeanne à Talmay

Suivis biologiques et études

- **Réseau piscicole et thermique 2021**

Suivi thermiques en continu sur les 114 stations dans le département

Pêches électriques (28 stations) :

- BV Laignes (4 stations)
- BV Seine (9 stations)
- BV Ource (6 stations)
- BV Aube (3 stations)
- BV Arroux (5 stations)
- BV Cousin (1 station)

- **Suivis biologiques travaux 2021**

- Ouche à Crimolois (N+3)
- Ource à Prusly-sur-Ource (N+3)
- Laigne à Laignes aval STEP (N+7)
- Bièvre à Brazey-en-Plaine (état initial)
- Vouge à Villebichot (état initial)
- Fausse rivière à Is-sur-Tille (état initial)

- **Prestations 2021**

- Suivi insectes aquatiques STEP Meuzin et Bornue
- Suivi piscicole plans d'eau Tailly-Mercueil
- Suivi environnemental Vingeanne à Talmay



- **Réseau piscicole et thermique 2022**

Suivi thermiques en continu sur les 114 stations dans le département

Pêches électriques (34 stations) :

- BV Ouche (14 stations)
- BV Vouge (6 stations)
- BV Meuzin (9 stations)
- BV Dheune (5 stations)

- **Suivis biologiques travaux 2022**

- Ouche à Neuilly-les-Dijon (état initial)
- Ruisseau de la Fontaine aux lions à Clénay (état initial)
- Vouge à Gilly-les-Cîteaux (état initial)

Vouge à Aubigny-en-Plaine (état initial)
Vouge à Bessey-les-Cîteaux (état initial)
Platis Canal de Bourgogne Beurizot et Gisse-le-Viel
Récifs piscicoles réservoir de Grosbois-en-Montagne

- **Prestations 2022**

Suivi insectes aquatiques STEP Meuzin et Bornue
Suivi piscicole plans d'eau Tailly-Mercueil

Bilan des réalisations 2021 - Pisciculture

Intervention de M. CHEVEAUX

30000 tonnes de truites ont été produites en 2021, ce qui a permis de venir soutenir les AAPPMA après la période difficile de la pandémie.

Dans un souci d'amélioration, de nouveaux protocoles sanitaires sont en développement, dans les deux années à venir, le Pisciculture possédera la totalité des qualifications. Elle possède également un agrément zoo-sanitaire européens, gage de sa qualité.

Bilan des réalisations 2021 – Tir des cormorans

Intervention de M. COMMEGRAIN

La saison de régulation des cormorans s'est terminée avec un quota atteint. Ces trois dernières années, le quota était de 100 oiseaux sur les eaux libres et 160 sur les piscicultures, le Val de Saône et la Vingeanne.

Les pêcheurs réclament chaque année une augmentation des quotas qui n'a pour le moment jamais aboutie. La FNPF a fait une demande au ministère pour ouvrir un groupe de travail afin d'étudier d'autres solutions pour réguler le cormoran, les solutions actuelles n'étant pas satisfaisantes.

Pour prolonger la lettre de la FNPF au ministère, M. SONVICO a adressé une lettre aux députés de la Côte-d'Or.

Bilan des réalisations 2021 – Le Neptune

Intervention de M. SIBILLE

Ce plan d'eau à thème est spécialisé pour la pêche à la mouche et est un des seuls de France à posséder une piste immergée, ce qui explique certainement les très beaux résultats qu'il apporte.

En 2021, plus de 1000 permis ont été enregistrés, un très beau chiffre qui remonte la chute qui avait été subie en 2020 à cause de la pandémie. Des pêcheurs de tous horizons se font un plaisir de fréquenter le plan d'eau. En 2021, 3960kg de truites avaient été déversés.

Bilan des réalisations 2021 – Garderie

Intervention de M. PACOU

De nouvelles procédures vont être mises en place en 2022, les procès-verbaux seront à présent traités directement par différents Procureurs en fonction des secteurs des personnes verbalisées. La Fédération se portera systématiquement partie civile.

Maille Côte-d'Orient

Intervention de M. BEDIN

M. BEDIN, Président de la Maille Côte-d'Orient, souhaite dans un premier temps faire part de son plaisir à voir les relations s'améliorer entre pêcheurs « standards » et pêcheurs aux engins et filets. Il souhaite souligner l'intérêt de leur pêche qui permet de collecter des informations sur le cheptel piscicole de poisson « trophées »

Comme dans toutes les associations, il est difficile de trouver des bénévoles motivés, et il espère trouver un successeur afin de faire perdurer La Maille Côte-d'Orient.

Hommage à M.VIARD

Intervention de M. ROGOSINSKI

En cette période d'élection, il semblait important de rendre hommage à M. VIARD, ancien Président de la Fédération.

« Nous arrivons au terme de notre mandat et parmi les moments forts de ces dernières années, il nous est apparu que la disparition de Daniel VIARD, mérite que l'on s'y attarde. Né à Dijon le 23 novembre 1927, il nous quitte le 18 juin 2021. Cet homme, très attachant, à l'écoute, passionné, engagé, a consacré à son loisir et son fonctionnement, beaucoup de temps et d'énergie. Mais cet homme était aussi un redoutable négociateur. Pêcheur à la mouche confirmé, il aimait partager sa passion entre amis sur notre territoire et en dehors de l'hexagone. Il a surtout donné beaucoup de son temps en s'impliquant dans son association, la Truite Bourguignonne, Président ou Vice-Président, de 1962 à 2009, 47 ans d'engagement. Mais il était aussi installé à la Fédération de Côte d'Or en mars 1972, qu'il quitta en mars 2003. 31 années de présidence, consacrées à la pêche, aux milieux, au rapprochement des AAPPMA... Sa vision futuriste orientera ses choix. Il fédérera les AAPPMA pour créer la réciprocité en 1983/84, chose toujours présente aujourd'hui dans nos statuts. Il organisera et étoffera les différents services, le siège de la fédération se fera vite étroit.

Il développera la pisciculture pour proposer des produits d'une qualité irréprochable, mettant en route la Pisciculture que nous connaissons aujourd'hui, il permettra aussi à la Fédération d'acquérir des plans d'eau comme le Neptune, qui sont aujourd'hui encore des points forts pour notre organisation aujourd'hui.

Il réussit dans la simplicité et la discrétion. Merci à lui. »

L'assemblée observe une minute de silence.

Questions / Divers

Q « En ce qui concerne les pêches électrique, sur les frayères en particulier, pourrait-on avoir les résultats ? »

R « Il serait possible d'envoyer les résultats bruts mais ils restent difficile à déchiffrer, en général, ces résultats sont développés en réunion de secteur. Malheureusement, avec la pandémie, celles-ci ne se sont pas tenues ces deux dernières années. Les résultats 2021 sont encore en traitement, mais il est tout à fait possible de transmettre les résultats antérieurs. »

Q « Serait-il possible d'avoir des compte-rendu de Conseil d'Administration complets et accessibles à tous ? Car l'extrait de conseil adressé à notre AAPPMA faisant état du retrait de parcours n'est pas disponible au public. »

R « Les sujets sensibles et particuliers comme ceux-ci ne figurent pas sur les comptes-rendus simplifiés mis en ligne. En ce qui concerne cette affaire en particulier, M. SONVICO rappelle qu'il n'était pas seul et que ce soit à la réunion dont il est question et à la réunion du CA, des témoins peuvent appuyer ses constations et ses décisions. L'AAPPMA n'a pas été mise en cause

personnellement mais il est possible d'expliquer en détail cette affaire à l'assemblée. La municipalité n'a pas été correcte, ce qui a amené la Fédération à retirer les lots comme cela est son droit. »

M. SONVICO souhaite rappeler qu'il faut faire face aux campagnes anti-pêche qui sont extrêmement virulentes. Il faut étudier les manières de réagir et trouver des moyens de communications pour les contrer.

Suite à question, il confirme que les Sirmonots ont été repris par la commune qui souhaitait voir disparaître le Silurodrome.

Résultat des élections

19 candidats

Inscrits : 80

Nombre de votants : 54

Suffrages exprimés : 53

Blancs ou nuls : 1

BOULET Gérard, 47 voix, élu

CELLIER Jean-Luc, 35 voix, élu par tirage au sort suite égalité de voix

DEFAUT Christian, 39 voix, élu

DESSERTENNE Franck, 35 voix

DONDAINE Damien, 33 voix

GAMET Jean-Marc, 42 voix, élu

GONZALEZ Jean-Marc, 38 voix, élu

GRANDJEAN Eric, 36 voix, élu

LECHAUVE Christophe, 9 voix

MAITRE Jean-Philippe, 38 voix, élu

MAVY Michel, 48 voix, élu

MAYET Jean-Louis, 12 voix, élu

PACOU Jean-Claude, 45 voix, élu

PAGEARD Christophe, 36 voix, élu

RAGEOT Michel, 40 voix, élu

ROGOSINSKI André, 44 voix, élu

ROZE Laurent, 38 voix, élu

SIBILLE Bernard, 48 voix, élu

SONVICO Jean-Pierre, 44 voix, élu

Le président



Jean-Pierre SONVICO

Le secrétaire



Jean-philippe MAITRE